

LA PECHE DU SAUMON ET DE LA TRUITE DE MER EN FRANCE EN 2014

VOLET 1

Les déclarations de captures de saumon atlantique en 2014

Les captures totales en 2014 sont estimées à 2083 saumons dont 1927 pris à la ligne. Elles sont supérieures à la moyenne observée ces dix dernières années (+6%) et proches des captures observées en 2013 (-2,4%). Une augmentation des captures est à noter en Basse-Normandie (+42%), contrairement aux autres régions qui restent stables.

La consommation du TAC (voir chap. 4) global national a atteint 37% en 2014 (97% en Seine-Normandie et 32% en Bretagne). Le TAC saumon de printemps a été consommé à 92%. Onze fermetures anticipées pour atteinte d'un TAC sont survenues en 2014 (+43% par rapport à la moyenne des dix dernières années).

Tableau 1: Captures de saumons en 2014 par cours d'eau et par âge de mer et moyenne des 10 dernières années (Mdda)

Région/Cours d'eau	PHM	1HM	Total et tendance	Mdda
CANCHE	0	1	↓ 1	4
AUTHIE	1	4	↗ 5	4
ARTOIS PICARDIE	1	5	↘ 6	8
ARQUES	3	5	↓ 8	30
HAUTE NORMANDIE	3	5	↓ 8	30
TOUQUES	1	1	↘ 2	3
ORNE	15	0	↑ 15	0
VIRE	0	1	↓ 1	2
SAIRE	3	5	↘ 8	10
SIENNE	45	50	↑ 95	49
SEE SELUNE	170	320	↗ 490	361
BASSE NORMANDIE	234	377	↗ 611	430
NORMANDIE	237	382	↗ 619	489
COUESNON	18	29	↑ 47	31
GOUET	2	0	↑ 2	1
LEFF	6	3	↘ 9	14
TRIEUX	22	13	↘ 35	53
JAUDY GUINDY	1	2	↓ 3	12
LEGUER	53	53	↘ 106	131
DOURON	5	17	↑ 22	4
QUEFFLEUTH	1	0	↓ 1	6
PENZE	15	11	↘ 26	39
ABER-ILDUT	2	3	↘ 5	8
ABER-BENOIT	1	3	↑ 4	1
ABER-WRACH	2	2	↘ 4	6
ELORN	35	24	↘ 59	76
RIVIERE DAOULAS	4	2	↘ 6	9
AULNE	37	21	↘ 58	80
BRETAGNE NORD	204	183	↘ 387	471
GOYEN	8	31	↘ 39	52
ODET + AFFL	26	26	↘ 52	68
AVEN	21	45	↘ 66	49
ELLE + AFFL	66	203	↘ 269	233
SCORFF	12	57	↘ 69	57
BLAVET	32	47	↘ 79	136
BRETAGNE SUD	165	409	⇒ 574	595
BRETAGNE	369	592	⇒ 961	1066
GAVE OLORON	294	4	↑ 298	200
GAVE MAULEON	33	2	↑ 35	23
NIVE	7	0	↘ 7	6
NIVELLE	0	1	⇒ 1	1
ADOUR GAVES	334	7	↑ 341	230
TOTAL A LA LIGNE	941	986	⇒ 1927	1823
Captures pros en Adour-Gaves en zone fluviale	144	12	↗ 156	142
TOTAL PROS	144	12	↗ 156	142
SAISON 2014	1085	998	⇒ 2083	1966

1. Les captures de saumon en 2014

Les estimations de captures de saumons en zone fluviale sont représentées par cours d'eau et par âge marin (tableau 1; figure 1). 1HM signifie un hiver marin soit un castillon et PHM signifie plusieurs hivers marins soit un saumon de printemps. La moyenne des 10 dernières années (Mdda) figure en dernière colonne. L'évolution des données par rapport à la Mdda est représentée par les flèches :

- ↑ Forte progression (sup. à +50%)
- ↗ Légère progression (de +10% à +50%)
- ⇒ Stable (de -10% à +10%)
- ↘ Légère diminution (de -10% à -50%)
- ↓ Forte diminution (inf. à -50%)

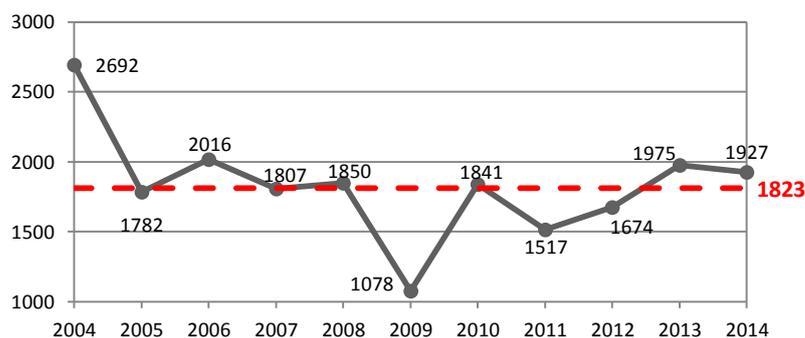


Figure 1 : Evolution des effectifs estimés de captures à la ligne ces 10 dernières années (Moyenne des 10 dernières années en pointillé rouge)

2. Proportion des saumons de printemps et des castillons

D'après les lectures d'écaillés, la proportion de castillons et de saumons de printemps dans les captures en zone fluviale varie de manière importante d'une année sur l'autre (de 42% à 79% de castillons) (figure 2).

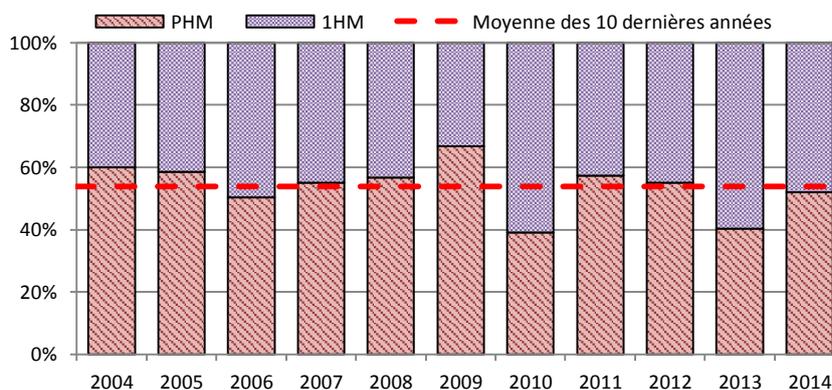


Figure 2 : Proportion des saumons de printemps et des castillons dans les captures annuelles estimées en zone fluviale

VOLET 1

Tableau 2 : Synthèse des tailles et poids moyens des saumons déclarés en 2014 par âge marin

3. Caractéristiques biométriques

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de saumon atlantique (tableau 2).

	2014		Mdda		Record sur le Gave d'Oloron en mars
	PHM	1HM	PHM	1HM	
Taille moyenne (en mm)	767	611	768	623	1030
Poids moyen (en g)	4397	2007	4352	2130	10 000

4. Consommation des Totaux Autorisés de Captures (TAC) pour la saison 2014

Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons (depuis 1996) et du bassin Seine Normandie (depuis 1998 pour la Basse-Normandie et 2010 pour la Haute-Normandie) ont adopté un mode de gestion de pêche des saumons basé sur un Total Autorisé de Captures (TAC). Ce TAC, défini par bassin, est calculé sur la base de surface d'habitats favorables à la croissance des juvéniles de saumons ou tacons, et la capacité d'accueil de ces mêmes habitats. Il est fixé de façon à préserver en fin de saison de pêche un contingent de géniteurs suffisant (cible d'échappement) pour garantir à long terme le renouvellement optimal des populations.

Depuis 2000, des TAC spécifiques de saumon de printemps par bassin ont été institués afin de modérer les prélèvements sur cette frange sensible de la population de saumons en déclin.

La figure suivante illustre la consommation des TAC révisés (de saumons de printemps ou PHM et globaux) en fin de saison de pêche et les fermetures anticipées de pêche.

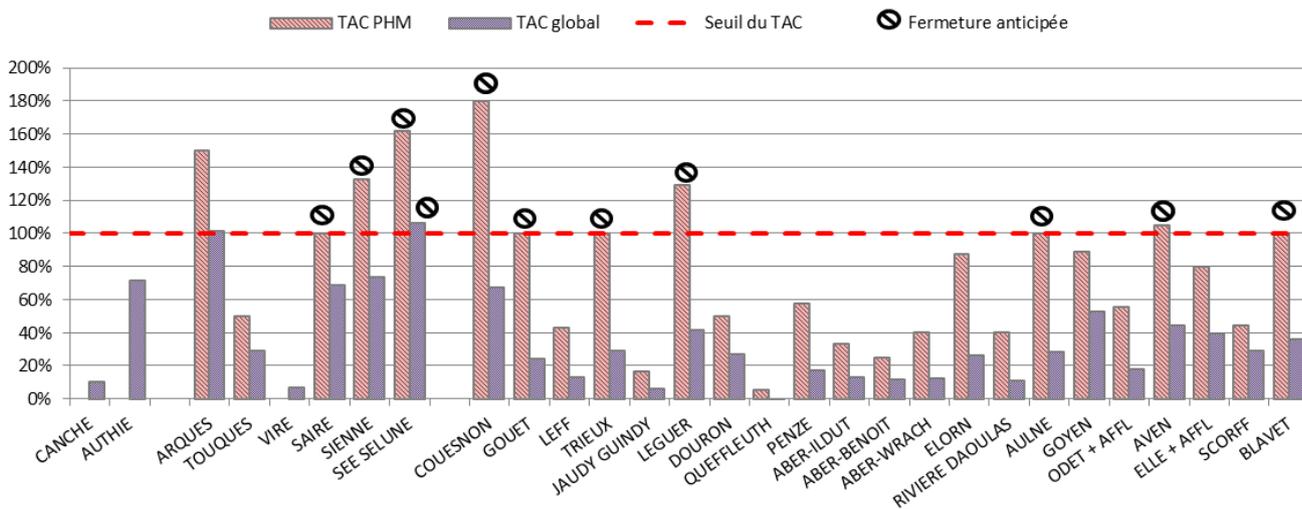


Figure 3 : Consommation des TAC des rivières de Bretagne et de Normandie en 2014

5. La saison au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1995, rapporte des informations et des enseignements précieux sur l'activité de la pêche des saumons (tableau 3).

Tableau 3 : Synthèse des données issues des carnets de pêche recueillis en 2014

	2014 et tendance	Mdda
Nombre de carnets exploitables	44	75
Effort		
Nombre total de sorties	1647	2070
Nombre moyen de sorties par pêcheur	37	28
Durée moyenne d'une sortie (heures)	4,25	4,2
Effort moyen par pêcheur (heures)	159	121
Captures par unité d'effort		
Nombre total de captures	74	109
Nombre moyen de captures par pêcheur	1,7	1,5
Nombre maximal de captures par pêcheur	11	9,9
Nombre maximal de captures par sortie	2	1,9
% de bredouilles	39%	46%
Nb moyen d'heures par capture		
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (ensemble de la saison)	95	88
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (mars à mai)	133	137
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (juin à octobre)	70	81

VOLET 2

Les déclarations de captures de truite de mer en 2014

350 captures de truite de mer ont été déclarées en 2014. Les déclarations restent plus faibles que la moyenne observée ces dix dernières années (-21%) mais affichent une augmentation de 34% par rapport à 2013. Cette progression est marquée en Artois-Picardie (+79%), à l'inverse de la Seine-Normandie (-43%). La majorité des prises est enregistrée dans les régions du nord-ouest (92% pour l'Artois-Picardie et la Seine-Normandie). La Bretagne poursuit sa progression débutée en 2013, avec +54% de truites de mer déclarées en 2014 par rapport à la moyenne des dix dernières années.

Tableau 4 : Captures déclarées de truite de mer en 2014

Région Cours d'eau	Captures déclarées	Mdda
SLACK	↑ 9	2
CANCHE	↑ 51	21
AUTHIE	↗ 36	32
ARTOIS PICARDIE	↑ 96	54
BRESLE	↗ 44	32
ARQUES	↓ 18	122
SAANE	↘ 1	1
DURDENT	↘ 9	11
VALMONT	↘ 12	18
SEINE	↓ 2	4
ANDELLE	↓ 1	3
HAUTE NORMANDIE	↓ 89	192
TOUQUES	↘ 100	150
ORNE	→ 3	3
SEE	↑ 5	2
SELUNE	↘ 2	3
BASSE NORMANDIE	↘ 110	159
SEINE NORMANDIE	↘ 199	351
Autres régions (Bretagne, Adour Gaves)	↗ 33	27
Total pros	↑ 22	10
SAISON 2014	↘ 350	441

Face à la faible participation de ces dernières années, le taux d'échantillonnage est faible et affecte la précision des résultats exposés ci-après.

L'amélioration de la participation des pêcheurs de truite de mer est essentielle pour augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies.

6. Les captures de truite de mer en 2014

Le suivi des captures de truite de mer a été instauré en 1992 dans un premier temps sur les cours d'eau des régions Normandie et Artois Picardie, où cette espèce est particulièrement bien implantée. A compter de 1996, ce suivi s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique (Tableau 4 ; figure 4).

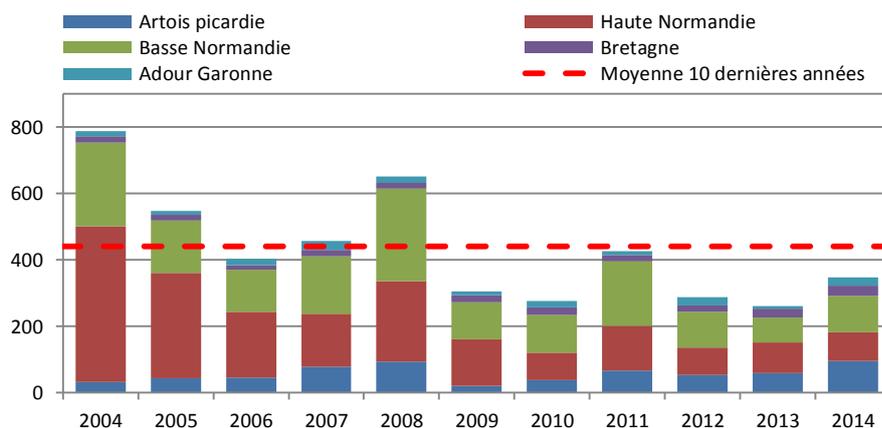


Figure 4 : Distribution du nombre de déclarations de captures par région ces 10 dernières années

7. L'histoire par les écailles

Riche en enseignements, la lecture des écailles permet de connaître les histoires de vie des truites déclarées, c'est-à-dire le nombre de fraies, leur âge de rivière et leur âge de mer (Figure 5).

Le premier chiffre représente l'âge de rivière, et les chiffres romains le nombre d'hivers passés en mer. L'axe horizontal indique les années de naissances de truites de mer.

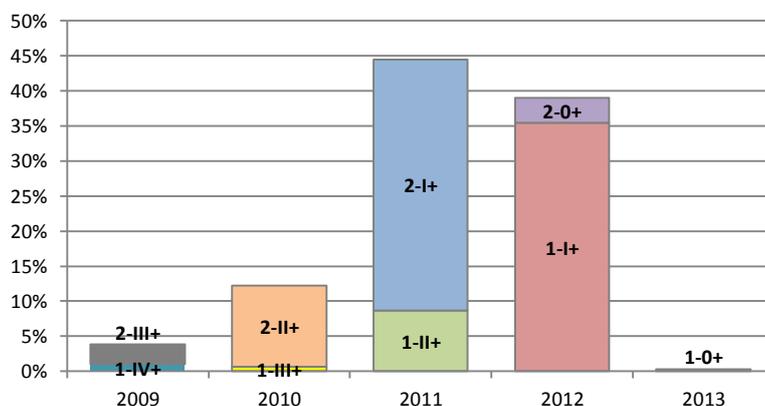


Figure 5 : Répartition des âges des truites de mer déclarées en 2014

VOLET 2

8. Caractéristiques biométriques

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de truite de mer (Tableau 5).

Tableau 5 : Synthèse des tailles et poids moyens des truites de mer déclarées en 2014

	2014	Mdda	Records sur l'Authie et la Durdent
Taille moyenne (en mm)	→ 565	568	800
Poids moyen (en g)	→ 2281	2329	6 400

9. La saison au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1992, apporte des informations et des enseignements précieux sur l'activité de la pêche des truites de mer (Tableau 6).

Tableau 6 : Synthèse de données issues des carnets de pêche recueillis en 2014 pour la truite de mer

	2014 et tendance	Mdda
Nombre de carnets exploitables	↘ 22	36
Effort		
Nombre total de sorties	↘ 697	1078
Nombre moyen de sorties par pêcheur	→ 32	29
Durée moyenne d'une sortie (heures)	↘ 2,8	2,5
Effort moyen par pêcheur (heures)	↘ 89	74
Captures par unité d'effort		
Nombre total de captures	↓ 65	164
Nombre moyen de captures par pêcheur	↘ 3,0	4,4
Nombre maximal de captures par pêcheur	↘ 20	26
Nombre maximal de captures par sortie	↘ 4	3,5
% de bredouilles	↘ 45%	32%
Nb moyen d'heures par capture		
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (ensemble de la saison)	↑ 30	17
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (mars à mai)	↓ 36	71
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (juin à octobre)	↘ 28	16

VOLET 3

Les pêcheurs en 2014

De manière générale, le nombre de Cotisations pour la Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA) 'migrateurs' distribué cette année a diminué (-12% par rapport à la moyenne des dix dernières années).

Les prescriptions particulières liées à la pratique de la pêche du saumon en zone fluviale obligent les pêcheurs à déclarer leurs captures depuis 1987. Le suivi des captures de truite de mer, basé sur des déclarations volontaires, est quant à lui instauré depuis 1992. Depuis 2000, les cotisations spécifiques « saumon » et « truite de mer » sont regroupées en une Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques migrateurs (CPMA migrateurs) (Tableau 7 ; figure 6).

Tableau 7 : Nombres de CPMA en 2014 par grands bassins hydrographiques

Grands bassins	2014	Mdda
Artois-Picardie	↘ 339	392
Seine-Normandie	↘ 1343	1526
Loire-Bretagne	→ 1504	1664
Adour-Garonne	↘ 810	953
Total	↘ 3996	4537

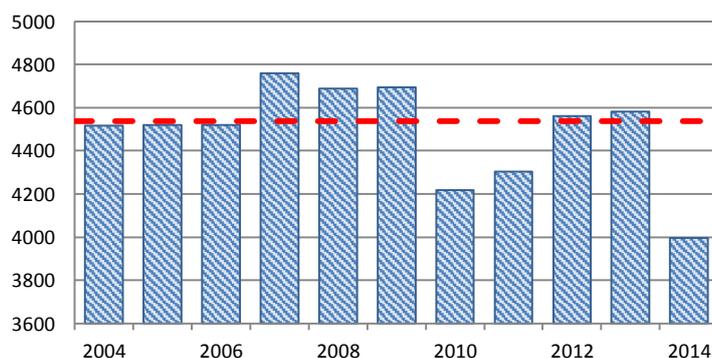


Figure 6 : Evolution du nombre de CPMA migrateurs en France ces 10 dernières années (en pointillé, la moyenne des 10 dernières années)